

L'IGBCE offre des prestations étendues qui sont comprises dans la cotisation d'adhésion :

Protection du droit du travail et du droit social pour les syndiqués

La protection juridique est une prestation comprise dans la cotisation. C'est le syndicat qui en supporte les frais. Ainsi, nos adhérents jouent la carte sécurité – du point de vue juridique et financier. C'est l'unique façon pour vous de vous procurer des informations complètes et, si nécessaire, de vous battre avec notre aide pour faire valoir vos droits.

Toutes les prestations de protection du droit de travail et du droit social sont entièrement disponibles après 3 mois d'adhésion :

- ▶ Conseil juridique sur toutes les questions de droit du travail et droit social
- ▶ En cas de litige, représentation juridique par des juristes de l'IGBCE ou de la DGB-Rechtsschutz GmbH
- ▶ Avantage décisif : ces experts sont spécialistes dans leur domaine parce que, grâce à leur rapport étroit avec la vie active, ils travaillent aux côtés des individus. Ils conseillent largement, déposent plainte, vous représentent au tribunal et, si nécessaire, même devant plusieurs instances. Tout cela ne vous coûte pas un sou de plus.

Les avantages fixés dans la convention collective

Tous ceux qui travaillent savent à quel point il est important que les domaines suivants soient réglementés de manière contraignante et ne soient pas soumis à l'arbitraire des employeurs :

- ▶ La rémunération
- ▶ La rémunération de l'apprentissage
- ▶ Les temps de travail, les pauses
- ▶ Les primes
- ▶ Les congés
- ▶ Le treizième mois
- ▶ La prévoyance vieillesse d'après la convention collective
- ▶ La préretraite

Consultation au cas par cas et offres de formation continue multiples

L'IGBCE a contribué à un plus grand succès de milliers de ses membres grâce à ses offres de formation. L'IGBCE propose des sessions de formation sur tous les sujets importants pour les employés et la société – ces sessions sont gratuites pour les adhérents. L'IGBCE gère trois centres de formation en propre.

Assurance contre les accidents de la vie privée

L'IGBCE assure ses membres en dehors de leur travail (dans le cadre de leur vie privée) par l'intermédiaire d'une couverture accidents mondiale. L'assurance accidents vie privée de l'IGBCE est comprise dans la cotisation.

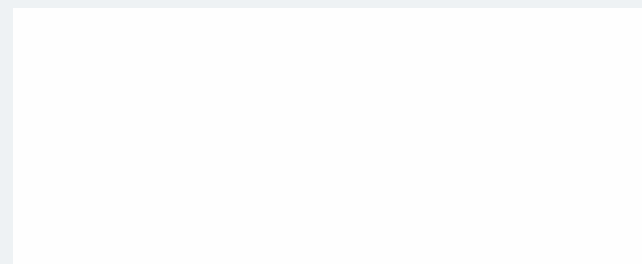
Agence Bonus

Un monde exclusif d'avantages pour chaque membre.

www.igbce-bonusagentur.de

En savoir plus sur les prestations de l'IGBCE pour les membres :

www.igbce.de



Adresse de bureau régional

État: 03/2023 – 21e tirage



BULLETIN D'ADHÉSION

IGBCE -
un syndicat à vivre, à découvrir et
à développer.



J'ADHÈRE
EN LIGNE
MAINTENANT !



www.mitgliedwerden.igbce.de

Rempli par le bureau régional

N° d'adhérent du recruteur*euse (7 chiffres)

N° de bureau régional (3 chiffres)

Montant de la cotisation (5 chiffres)

N° d'entreprise (7 chiffres)

N° de section locale (6 chiffres)

BULLETIN D'ADHÉSION et AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

Prénom *

Nom *

Date de naissance *

Sexe *

Nationalité (facultatif)

 m f d

Pays

Code postal et lieu de résidence *

Rue et numéro *

PRIVÉ

E-mail *

Téléphone/Mobile *

PROFESSIONNEL

E-mail

Téléphone/Mobile

Date d'entrée IGBCE *

Changement/Syndicat antérieur

Motivation

Salaire brut mensuel/Catégorie de rémunération *

Temps plein Temps partiel

Employeur *

Code postal et lieu *

Matricule

Section

Parrain/Marraine

JE PARTICIPE !**SECTEUR PROFESSIONNEL (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)**

- | | |
|--|---|
| 01 <input type="checkbox"/> Employé(e) hors barème | 08 <input type="checkbox"/> Travailleur intérimaire |
| 02 <input type="checkbox"/> Formateur/trice | 09 <input type="checkbox"/> Cadre |
| 03 <input type="checkbox"/> Collaborateur/trice service extérieur | 10 <input type="checkbox"/> Agent(e) de maîtrise |
| 04 <input type="checkbox"/> Fonctionnaire | 11 <input type="checkbox"/> Technicien(ne) et laborantin(e),
opérateur/rice en chimie |
| 05 <input type="checkbox"/> Manoeuvre et
ouvrier/ère spécialisé | 12 <input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié, OS |
| 06 <input type="checkbox"/> Ingénieur | 13 <input type="checkbox"/> Autre catégorie :
<input type="checkbox"/> Elève/étudiant(e)
<input type="checkbox"/> _____ |
| 07 <input type="checkbox"/> Employé de commerce et
____ employé de bureau | 14 <input type="checkbox"/> Employé(e) technique |

Début de la formation *

Fin de la formation *

Type de formation

-
- Formation
-
- Préparation professionnelle
-
- Formation en alternance

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

L'IGBCE utilise les données contenues dans le présent bulletin d'adhésion exclusivement à des fins de gestion et de soutien des membres, de communication avec les membres, de calcul et de perception des cotisations ainsi que pour l'accomplissement de ses tâches statutaires. Ces informations doivent par conséquent être fournies obligatoirement; si le formulaire n'est pas dûment rempli, l'IGBCE ne peut pas traiter le bulletin d'adhésion. Le traitement des données repose sur la base juridique de l'article 6, paragraphe 1, point b, et de l'article 9, paragraphe 2, point d du RGPD. Les données sont traitées par l'IGBCE aux fins susmentionnées pendant la durée de l'affiliation et, le cas échéant, au-delà, dans la mesure où il existe des délais de conservation légaux correspondants. Dans le cadre de ces finalités, vos données sont utilisées exclusivement pour l'accomplissement des tâches syndicales et transmises à des personnes spécialement mandatées à cet effet. Vous avez le droit, dans les limites prévues par les articles 15 et suivants du RGPD, de demander à tout moment des informations sur les données vous concernant et traitées par l'IGBCE, de demander leur rectification ou leur suppression. Vous disposez en outre d'un droit de recours auprès d'une autorité de surveillance de la protection des données. Vous trouverez des informations détaillées sur la protection des données ici : <https://igbce.de/datenschutz-mitglied>
Les questions et les plaintes sont également traitées par le responsable de la protection des données de l'IGBCE, à l'adresse datenschutz@igbce.de.

BULLETIN D'ADHÉSION

Par la présente, j'adhère à l'IGBCE et je reconnais les statuts de l'IGBCE comme étant obligatoires pour moi. Je certifie que les informations que j'ai fournies dans ce formulaire d'adhésion sont exactes et que j'ai pris connaissance des informations sur la protection des données.

Lieu et date *

Signature *

Si vous n'avez pas encore atteint l'âge de 16 ans, nous avons besoin de la signature de votre responsable légal.

* champs obligatoires

Veillez envoyer le formulaire dûment rempli à votre **bureau régional** ou par **e-mail** à mitgliederservice@igbce.de



W4ntt0be1g8ce

IGBCE

Königsworther Platz 6, 30167 Hanover

Numéro d'identification du créancier: DE13BCE00000131364

Autorisation prélèvement automatique et mandat de prélèvement SEPA
Référence du mandat: (Référence du mandat = numéro d'adhérent)

Mandat de prélèvement SEPA

J'autorise le syndicat industriel IGBCE à débiter les paiements de mon compte par prélèvement. Parallèlement, j'ordonne à ma banque d'honorer les prélèvements effectués sur mon compte par IGBCE.

Information : Je peux exiger le remboursement du montant du débit dans un délai de 8 semaines à compter de la date de débit. Les conditions convenues avec ma banque s'appliquent.

Modalité de paiement (à cocher)

Les cotisations sont en principe payables mensuellement, le 1er du mois suivant. Avec l'accord du bureau régional concerné, le paiement peut toutefois être effectué selon les rythmes de paiement indiqués ci-dessous. Le bureau régional peut retirer son accord à tout moment.

 mensuel 1er du mois 15 du mois trimestriel semestriel annuel

Nom et prénom (titulaire du compte*)

Rue et numéro

Code postal et lieu de résidence

IBAN

BIC

Lieu et date

Signature

Si vous n'avez pas encore atteint l'âge de 16 ans, nous avons besoin de la signature de votre responsable légal.